

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples
<p><i>No. 31 Bijilo Annex Lay-out, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tel: (220) 441 05 05 /441 05 06, Cell: (220) 23 04 361 E-mail: au-banjul@africa-union.org; Web www.achpr.org</i></p>		

Discours de clôture de la 77^{ème} Session Ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Par

Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu

Président

Arusha, Tanzanie, 9 novembre 2023

- **Hon. Amb. Dr. Pindi Hazara Chana**, Ministre des Affaires Constitutionnelles et Juridiques de la République Unie de Tanzanie ;
- Distingués Délégués des Etats parties et Membres de l'Union Africaine,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire accrédités auprès de la République Unie de Tanzanie ;
- Madame la Vice-Présidente et Honorables Commissaires de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales et intergouvernementales
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Nationales des Droits de l'homme et de la Société civile,
- Distingués invités, Mesdames et Messieurs, en vos grades et rangs respectifs.

Hamjambo na Karibuni

Bonjour,

Good morning,

Bom dia,

As-Salaam-Alaikum.

Nous voici au terme de vingt et un jours de travaux intenses marquant la fin de la 77^{eme} Session Ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples tenue ici à Arusha, en République Unie de Tanzanie, du 20 octobre au 9 novembre 2023.

Au nom de l'ensemble des Honorables Commissaires je réitère les vifs remerciements de la Commission à Son Excellence Madame Samia

Suluhu Hassan, Présidente de la République Unie de Tanzanie, pour son leadership politique et son impulsion sans lesquels cette session n'aurait pas eu lieu.

Je remercie aussi le Gouvernement tanzanien pour l'accueil, les diverses facilités innombrables et la mise en place de conditions de travail satisfaisantes, à l'effet de favoriser le bon déroulement de nos travaux ; parmi elles, l'interprétation des interventions des participants en langage de signes rendant davantage nos travaux inclusifs.

**Madame la Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

Cette session a été un franc succès en termes de l'affluence. Il y a eu mille-six-cent-soixante-trois (1663) personnes parmi lesquelles 28 nationalités dont 214 agents gouvernementaux. Il y a eu vingt (20) représentants des Organes de l'Union Africaine, cinq (5) représentants de Communautés Economiques Régionales, vingt-trois (23) représentants des Organisations internationales et intergouvernementales et cent-trente-huit (138) personnes enregistrées pour le compte des INDHs. Nous avons aussi dénombré mille-cent-un (1101) représentants des ONGs continentales et hors du continent, cent-sept (107) Observateurs et enfin, cinquante-cinq (55) organes de presse.

Nous avons gagné le pari de faire interagir toutes les parties prenantes sur la situation des droits de l'homme sur le continent ainsi que d'autres thématiques de grande importance à travers les rapports présentés, les études menées, les panels de haut niveau organisés, les side-events tenus

ainsi que les nombreuses réunions que les Honorables Commissaires ont initiées.

Je m'en voudrais de ne pas remercier tous ces acteurs qui ont, comme on dit, « mouillé le maillot » pour que ce dynamisme fasse de cette session une entité vivante, sans aucun incident.

Avec cette 77^{ème} session, notre organe a davantage gagné en maturité et en performances. La Commission ne doit surtout pas oublier que la responsabilité de l'avancement de la cause de la mise en œuvre des droits de l'homme sur le continent reste protéiforme. Cette responsabilité demande des équilibres en tous domaines.

A elle seule, la Commission est une entité naine et « néante ». Seule, elle n'est qu'une énergie sombre sans impact. Mais si elle associe ses efforts à ceux des autres acteurs, elle montera très vite en puissance et en crédibilité. C'est dans ce contexte, qu'il convient de souligner l'importance du Forum des ONGs qui précède ses sessions, l'indispensabilité du Forum des INDHs qui les devancent et bientôt, l'incontournabilité du Forum des Etats qui compléteront ce *business model* qui continue à se réinventer.

Au cours de cette 77^{ème} session, des développements positifs ont été relevés dans de nombreux pays ainsi que de nombreux domaines de préoccupation. Plusieurs défis ont été dévoilés dont les plus préoccupants sont d'ordre sécuritaire et de gouvernance démocratique avec leur impact sur les multiples violations des droits de l'homme notamment le sous-développement omniprésent partout, les pertes en vies humaines, les destructions des biens et des infrastructures ainsi que le niveau élevé de déplacements forcés de populations.

Face à toutes ces questions, la Commission a formulé plusieurs recommandations sur certaines situations à travers notamment les communications et les résolutions listées dans le Communiqué final.

**Madame la Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour nous une conviction catégorique, l'ensemble de cette machinerie est malade, très malade. Le taux de la mise en œuvre de nos décisions reste marginal, quantique et ridicule. Elle demande des réflexions profondes pour que le système africain des droits de l'homme ne soit pas une perte de temps et de ressources.

Sans le respect et la mise en œuvre de nos recommandations, le système africain des droits de l'homme prend de plus en plus les attributs d'une entité de philosophie. Sans le respect de nos décisions coulées en forme de recommandations, nous commençons à ressembler à des Églises, à des Mosquées et autres Synagogues. On y entre et en sort, pour écouter les prédications, prêches et sermons, laissant la mise en œuvre à l'entière disposition des entendeurs, à leur totale discrétion. Nous en appelons à la coopération sincère des destinataires des décisions dans un esprit de dialogue constructif avec le système.

C'est dans ce contexte que la Commission a organisé conjointement avec la Cour africaine un important panel sur la question de la mise en œuvre des décisions des organes des droits de l'homme. Un appel a été lancé aux décideurs politiques sur la nécessité de mettre en œuvre les recommandations et les décisions qui émanent des organes qu'ils ont

eux-mêmes mis en place, pour une protection effective des droits de l'homme sur notre continent.

Permettez-moi maintenant, vu que nous sommes en République Unie de Tanzanie, de mentionner les nombreux progrès constatés pour garantir que les droits de l'homme conformément à la Charte africaine et aux autres instruments pertinents des droits de l'homme auxquels est partie la République Unie de Tanzanie, notamment l'adoption de mesures législatives et institutionnelles ainsi que des plans et programmes relatifs aux droits de l'homme.

La Commission encourage le Gouvernement à continuer avec ce dynamisme prometteur. Elle le félicite pour les nombreux résultats obtenus en matière des droits de l'homme et souhaite pleins succès à Son Excellence Madame la Présidente de la République Dr Samia Suluhu Hassan.

**Madame la Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

Il y a dans les droits de l'homme une « pierre philosophale » que nous devons tous rechercher en permanence. Je peux m'essayer en conjectures, sans prétention d'avoir trouvé la réponse, en indiquant qu'il s'agit du bien être universel de l'homme, de sa transformation d'un état de nature à celui d'un homme épanoui et accompli. Nous avons tous le devoir de chercher cette pierre en continu dans un esprit de collaboration.

C'est la raison pour laquelle j'indiquais dans mon discours d'ouverture du 20 octobre 2023 que la Commission doit inaugurer des nouvelles

avenues que les pères fondateurs de la Charte n'avaient pas vu venir. Hier, nous avons essayé de regarder les droits de l'homme sous l'angle de l'intelligence artificielle ou du changement climatique.

Au cours de cette session, la Commission a convenu de prendre en charge la question de l'indépendance judiciaire. Le but est de faire participer d'autres acteurs non moins importants dont la contribution à la quête de la « pierre philosophale » ci-avant invoquée n'est guère moins importante. Désormais, la Commission a pris l'option d'interagir avec tous les Magistrats assis, les Magistrats debout et les Avocats en s'adaptant aux spécificités des systèmes juridiques de tous les pays dont certains relèvent du bloc romano-germanique et d'autres du système anglo-saxon. Qui sait où cela nous conduira ? Peut-être à l'émergence d'un système juridique africain dans lequel les droits de l'homme seront appelés à s'épanouir.

**Madame la Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

Je souhaite terminer en remerciant tous les participants représentants des Etats parties, des Organes de l'Union africaine et des organisations internationales et intergouvernementales, des Institutions nationales des droits de l'homme et des organisations de la Société civile.

Je remercie aussi les fonctionnaires du Secrétariat de la Commission sous le leadership de Mme Abiola Idowu-Ojo, Secrétaire Exécutive.

J'adresse également mes félicitations aux interprètes, aux traducteurs et aux techniciens au service de cette session.

Je voudrais également exprimer ma gratitude au Comité d'organisation de la Session et au personnel du Centre international de conférences d'Arusha.

Au nom de la Commission, je remercie les autorités tanzaniennes pour les dispositions prises pour nous permettre d'atteindre les bons résultats.

**Madame la Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

Ma liste de remerciements ne sera pas complète s'il n'est pas fait mention de mes collègues, la Vice-Présidente et tous les Honorables Commissaires.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à S.E. Madame la Présidente de la République Samia Suluhu Hassan et à son Gouvernement, spécialement l'Honorable Dr Pindi Hazara Chana pour leurs soutiens protéiformes.

A toutes et à tous, je souhaite, un très bon retour dans vos familles respectives, en espérant vous revoir en bonne santé au cours de nos prochaines sessions.

Je vous remercie pour votre aimable attention !!!